



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Taxe professionnelle

Question écrite n° 50873

Texte de la question

M. Joel Sarlot attire l'attention de M. le ministre de l'economie et des finances sur le mode de calcul de la taxe professionnelle pour les entreprises de travaux publics. En effet, la valeur du materiel a l'achat est souvent elevee mais il se deprecie tres rapidement. Ces entreprises qui sont creatrices d'emplois sont penalisees. Aussi il lui demande, dans le cadre d'une reforme du mode calcul de la taxe professionnelle, de tenir compte non pas de la valeur de l'achat de la machine mais de sa valeur estimee.

Données clés

Auteur : [M. Sarlot Joël](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50873

Rubrique : Impots locaux

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1981